



## Charte du bénévolat

L'Ordre de Malte France, association reconnue d'utilité publique, issu de la plus ancienne organisation caritative au monde, perpétue la mission millénaire de l'Ordre Souverain de Malte : accueillir, secourir et soigner les personnes fragilisées par la vie, sans distinction d'origine ou de religion.

L'Ordre de Malte France place la dignité imprescriptible de la personne humaine au centre de son action.

Pour accomplir cette mission, l'Ordre de Malte France accueille des bénévoles. L'activité de bénévolat implique le respect des valeurs catholiques et du projet associatif.

L'Ordre de Malte France est composé de salariés et de bénévoles qui s'engagent à être solidaires de l'action des uns et des autres.

### **En tant que bénévole de l'Ordre de Malte France, je m'engage à :**

Offrir mon temps gratuitement selon mes disponibilités et en accord mutuel avec le responsable auquel je suis rattaché



Respecter les opinions politiques, philosophiques et religieuses des personnes que je côtoie



Témoigner par mon comportement, ma tenue, mon attitude générale et ma courtoisie de mon adhésion aux valeurs de l'Ordre de Malte France



Garder confidentielle toute information dont j'aurais connaissance dans le cadre de mes missions



Me conformer aux directives reçues dans le cadre de ma mission de bénévole



Accepter de recevoir, le cas échéant, la formation nécessaire à l'accomplissement de ma mission



Ne tirer aucun avantage matériel de ma qualité de bénévole

*Je certifie avoir pris connaissance de la charte du bénévolat de l'Ordre de Malte France et m'engage à la respecter :*

Nom - Prénom\* :

Délégation :

Date et signature (précédées de la mention lu et approuvé) :